

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE LENS

CANTON
DE HARNES

DELIBERATION FANTOME 2014 - 245
non présentée, non délibérée,
non votée lors du conseil municipal
du 08/10/2014

COMMUNE DE HARNES
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 OCTOBRE 2014

OBJET : Subvention complémentaire au CCAS

Nombre de membres en
exercice : 33

Nombre de Conseillers
Municipaux présents : 31

Quorum : 17

L'an deux mille quatorze, le 8 octobre, à 19 heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUQUESNOY Philippe, Maire de Harnes, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance.

ETAIENT PRESENTS : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :
ABSENTS AVEC POUVOIR :
Eric CAMBIER, pouvoir à Carole GUIRADO
Sébastien RICOUART, pouvoir à Anthony GARENAUX
SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine SCHUBERT, Conseillère municipale.

Sur proposition de son Président,
LE CONSEIL MUNICIPAL, par 25 voix POUR, 3 voix CONTRE (Anthony GARENAUX, Guylaine JACQUART et Sébastien RICOUART) et 5 Refus de vote (Marianne THOMAS, Jean-Marie FONTAINE, Chantal HOEL, Guy SAEYVOET et Véronique DENDRAEL), ACCORDE une subvention complémentaire de 65.000 € au CCAS.

Fait et délibéré à HARNES, le 8 octobre 2014
Suivent les signatures au registre
Pour extrait certifié conforme, le 9 octobre 2014
Le Maire de HARNES,



Philippe DUQUESNOY

Accusé de réception en préfecture
062-216204131-20141008-DEL245-
08102014-DE
Date de télétransmission : 10/10/2014
Date de réception préfecture : 10/10/2014
Date de publication : 13/10/2014
Certifié exact
Le Maire, Philippe DUQUESNOY



3 ex Compte
1- RAA
le 14.10.2014